

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

NUMÉRO	OBJET	VOTE
2025_1609_01	Modification du tableau des effectifs Création d'un poste de rédacteur principal 2 ^{ème} classe à temps complet au 01.11.2025	adopté à l'unanimité
2025_1609_02	Modification du tableau des effectifs Suppression, au service technique, d'un poste de technicien principal 1 ^{ère} classe à temps complet au 01.10.2025	adopté à l'unanimité
2025_1609_03	Modification du tableau des effectifs Création, au service technique, d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 01.01.2026	adopté à l'unanimité
2025_1609_04	Modification du tableau des effectifs Création, au service technique, d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - adjoint technique contractuel à temps complet à partir du 15.10.25	adopté à l'unanimité
2025_1609_05	Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires Abrogation de la délibération n°2025_1906_05 du 19.06.2025	adopté à l'unanimité
2025_1609_06	Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires Instauration au 17 septembre 2025	adopté à l'unanimité
2025_1609_07	Temps de travail de l'agent en formation	adopté à l'unanimité
2025_1609_08	Protection Sociale Complémentaire – Risque Prévoyance Adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et détermination de la participation employeur	adopté à l'unanimité
2025_1609_09	Cimetières – reprise concessions en état abandon	adopté à l'unanimité
2025_1609_10	Dénomination de voies Lotissement « Le Chêne Tranquille » : Allée des Jardins de la Louise	adopté à l'unanimité
2025_169_11	Dénomination de voies Lotissement « Le Domaine de Louise » : Impasse du Ruisseau	adopté à la majorité : 18 pour, 0 contre, 1 abstention (Julie GRABOT),
2025_1609_12	Motion pour le respect des droits fondamentaux à une scolarisation adaptée aux élèves en situation de handicap	adopté à l'unanimité

- Affiché le : 19.09.2025 *

- Publié sur le site internet de la commune le : 22 Septembre 2025 *

* annule et remplace, la liste affichée et publiée le 17.09.2025, suite à une erreur matérielle concernant la délibération n°2025_1609_10 : le nom de la voie est « Allée des Jardins de la Louise » et non « Allée de la Louise »